
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce le mardi, 20 octobre 2009, 20 h 25.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Borocz et Sylvette Savaria
Messieurs les conseillers, André Allard, Ghislain Beaugard, Bruno Napert, Daniel Plouffe, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras. Est également présent monsieur Alain Beaugard, directeur général, secrétaire -trésorier.

A) Renonciation à l'avis de convocation

Conformément aux dispositions des articles n^{os} 152, 153 et 157 du Code municipal les membres, tous présents, renoncent à l'avis de convocation.

B) Constatation par le maire du quorum pour procéder à l'ouverture de la session

Monsieur le maire constate la présence de tous les membres du conseil et ouvre la séance à 20 h 25.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Séances ordinaires – Nouvelles coordonnées ;
3. Régie de police Richelieu Saint-Laurent – Désignation ;
4. Halloween – Fermeture de la rue Beauce;
5. Période de questions du public
6. Levée de la session.

2009-10-173

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Les membres sont unanimes à adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

2009-10- 174

2. SÉANCES ORDINAIRES – NOUVELLES COORDONNÉES;

CONSIDÉRANT l'élection d'un nouveau conseil; qu'il y a lieu de tenir les séances ordinaires le mardi;

EN CONSÉQUENCE et sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Plouffe appuyée par madame la conseillère Éva Borocz, il est unanimement résolu :

D'ABROGER à nouveau la résolution n^o 2009-02-17 afin de modifier les dates suivantes : « 9 novembre » pour « 10 novembre » et « 7 décembre » pour « 8 décembre » ;

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Bruno Napert s'absente momentanément.

2009-10-175

3. RÉGIE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT – DÉSIGNATION

CONSIDÉRANT l'élection de monsieur Claude Jutras, au poste de maire;

CONSIDÉRANT l'article n° 5 de l'entente de création de la Régie soit la nomination d'un délégué au conseil d'administration de la Régie;

EN CONSÉQUENCE et sur proposition par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard appuyée par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu :

DE DÉSIGNER monsieur Claude Jutras pour siéger au conseil d'administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent.

ADOPTÉE

2009-10-176

4. HALLOWEEN – FERMETURE DE LA RUE BEAUCE

CONSIDÉRANT la demande du comité des Loisirs et les changements apportés à l'organisation de l'Halloween;

EN CONSÉQUENCE et sur proposition de monsieur le conseiller André Allard, appuyée par madame la conseillère Sylvette Savaria ;

D'ABROGER la résolution n° 2009-10-169 et d'autoriser la fermeture de la rue de Beauce de l'intersection avec la rue Labonté à la maison de Calixa-Lavallée, samedi le 31 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30 ;

DE SOLLICITER l'escorte de la Régie de Police Richelieu - Saint-Laurent pour la durée de l'événement afin d'assurer la sécurité des enfants et accompagnateurs.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DES QUESTIONS

Les membres du conseil tiennent une période de questions.

2009-10-177

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance extraordinaire est levée à 20 h 35.

ADOPTÉE

Claude Jutras
Président de la session spéciale

Alain Beaugard
Directeur général
Secrétaire-trésorier